

Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES

2: 02.37.23.12.43 Courriel: ccler.maintenon@free.fr

Site Internet: www.ccler-maintenon.com

Fiche Adhérent 2023-2024

Atelier : INFORMAT à partir de 12	_		r : Vincent TAMILIO LAT INFORMATIQUE)	
NOM :		Prénom :		
ode PostalVille				
Date de Naissance :				
Ге́léphone : Domicile				
ortable (père) :		Portable (mè	Portable (mère) :	
Fravail (père)				
Courriel (mère) :				
FONCTIONNEMENT:				
∕ Jeudi de 18h00 à 19h30				
geddi de longo a lyngo				
		TARIFS		
hésion CCLER 1 enfant de		20 € /an	Réglée le :	
CELIER 1 enfant		8 € /cours*	Réglé le ·	

<u>A régler à l'inscription</u>: <u>1</u> chèque d'Adhésion à l'ordre du CCLER *La cotisation est à régulariser directement à l'animateur (en espèces ou par chèque et au trimestre)

O Cette fiche est à retourner au secrétariat avec votre règlement



Signature du représentant légal

Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES

2: 02.37.23.12.43 Courriel: ccler.maintenon@free.fr
Site Internet: www.ccler-maintenon.com

Droit à l'image d'une personne mineure

Je soussigné(e)						
Demeurant						
Représentant(e) légal(e) de l'enfant : Nom						
Né(e)le/ A						
Demeurant						
Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de l'enfant nommé(e) ci-dessus (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.						
Les photos pourront être publiées sur le site internet ou Facebook. Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'association.						
Fait à Le						
« Lu et approuvé »						
Signature du représentant légal						
Autoriantian narantala						
Autorisation parentale						
Je soussigné(e)						
Demeurant à						
Responsable légal de l'enfant.						
En cas de maladie ou d'accident de mon enfant, j'autorise les responsables de l'association à prendre les dispositions urgentes nécessitées par son état (appel du médecin, SAMU, pompiers, hospitalisation).						
Fait à Le						
« Lu et approuvé »						



Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations 41, rue René et Jean Lefèvre – 28130 PIERRES

2: 02.37.23.12.43 Courriel: celer.maintenon@free.fr

Site Internet: www.ccler-maintenon.com

REGLEMENT INTERIEUR

INFORMATIQUE Ados: Année 2023-2024

Animateur : Vincent TAMILIO (MISTER FLAT INFORMATIQUE)

<u>Jour</u> : Le jeudi de 18h00 à 19h30 (pour les enfants de 12 à 17 ans)

<u>Lieu</u> : Salle Cèdre

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

<u>TARIFS</u>	*Etablir le chéque à l'ordre du CCLER	1 enfant de moins de 18 ans. 2 enfants d'une même famille 3 enfants d'une même famille	20 €/an 35 €/an 45 €/an
	Cotisation atelier INFORMATIQUE ADO	1 enfant	8 €/cours
	A régler directement à l'animateur		

Les cotisations restent acquises au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

SECURITE:

Les parents (ou responsable) doivent s'assurer que le professeur soit présent avant de déposer leur enfant.

Le cours se terminant à 19h30, le professeur n'est plus responsable des enfants confiés.

- o Une décharge de responsabilité sera signée par les parents (ou responsable).
- o Toute absence devra être signalée au secrétariat du CCLER.

DISCIPLINE:

L'atelier INFORMATIQUE ADO n'étant pas une garderie, l'animateur se réserve le droit de remettre en cause l'inscription de l'enfant non motivé par l'activité ou trop indiscipliné. Le **CCLER** n'est pas responsable de la perte d'objets personnels.

<u>SERVICE SANTE</u>: En cas d'accident ou de malaise et en l'absence des parents (ou responsable) de l'enfant, le médecin traitant (ou disponible) ou les pompiers seront prévenus.

X					
(à découper et à remettre au secrétariat)					
Je soussigné(e)					
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations), concernant l'atelier INFORMATIQUE Ados pour l'année 2023-2024.					
Date :	Signature : (des parents ou responsable)				
Médecin traitant : NOM	**				